

Comité Bouliste de l'Ardèche 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS

RÉUNION DU 5 Septembre 2019 à PRIVAS

Présents : Mrs CHANEAC, VALAYER, CHAIZE, BOSSY, SOUCHE, OZIL D, BEAUSSIER, MALCLES, POIRIER*, FONTANEL, HILAIRE, SOBZYK, BESSON, STANCO*, AYMARD*; Mme OLIVIERI, Mme PEYROUSE- Mme VIGOUROUX*

Absents Excusés : Mrs SINTES*, BERTHON, GUYARD, DUPIN, Mme SERRIERES.

Absents : M. GIRAUD

*****: *personnes n'ayant pas droit de vote*

 **Ouverture de séance par Alain Chanéac à 18h20** qui souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes à cette réunion. Une minute de silence est faite pour nos disparus, pensée émue pour 2 amis du Comité Directeur, Jean-François MAURIN et Roland PRINTEMPS.

➤ **Convocations** :

Plusieurs personnes se plaignent de ne pas avoir reçu la convocation, après vérification, elles étaient bien destinataires du mail, peut-être vérifier dans la boîte « indésirables » mais le comité ne peut être mis en cause dans ce problème

Liste des personnes destinataires (copie du mail avec date et destinataires):

de "Comité Bouliste de l'Ardèche" <comitebouliste-ardeche@orange.fr>

"Michel AYMARD" <michelaymardmairie@gmail.com> ; "Michel Beaussier" <michel.beaussier07@orange.fr> ; "Michel BERTHON" <berthon.michel@sfr.fr> ; "Alain BESSON" <besson.alain0245@orange.fr> ; "Robert Bossy" <robert.bossy@orange.fr> ; "gilbert chaize" <gilbert.chaize@wanadoo.fr> ; "Alain CHANEAC" <alain.chaneac@free.fr> ; "Alain Dupin" <dupinalain@orange.fr> ; "Gilbert FONTANEL" <gilbert.fontanel@orange.fr> ; "Laurent GIRAUD" <laurent.giraudlol@laposte.net> ; "Jean-Luc Guyard - DELEGUE SECTEUR PRIVAS" <jlguyard@gmail.com> ; "Gabriel Hilaire" <sportboulesprivas@sfr.fr> ; "Didier MALCLES - Délégué à Secteur Joyeuse" <didier.malcles@hotmail.fr> ; "jean-paul mazoyer - Délégué secteur Teil/président AS Valvignerres" <mazoyer07@hotmail.fr> ; "Martine OLIVIERI" <mamtine84@gmail.com> ; "Daniel OZIL" <daniel.ozil@wanadoo.fr> ; "Claudine Peyrouse" <christophe.peyrouse@wanadoo.fr> ; "Jean-François POIRIER" <jfpoirier5@orange.fr> ; "Marie-Thérèse SERRIERES" <serrieres.marietherese@bbox.fr> ; "Christian SINTES" <c.s.07.privass@wanadoo.fr> ; "Erick Souche" <erick.souche@orange.fr> ; "Tony Stanco" <antony.stanco@yahoo.fr> ; "Marc Valayer" <marc.valayer@bbox.fr>

cc sebastien.desmartin706@orange.fr

date 16/08/19 11:04

objet TR : REUNION Comité Directeur

1 fichier(s)

pièce(s) jointe(s)



CONVOCATION...doc(41.73 ko)télécharger

Veillez trouver ci-joint la convocation à la réunion de septembre du Comité Directeur, présence fortement souhaitée.

Sportivement,

Claudine PEYROUSE

Secrétaire Générale CBD 07 09.61.64.38.73

Comité Bouliste de l'Ardèche 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS

➤ Point sur les licences :

A ce jour, pour la saison 2019/2020, 2218 licences ont été éditées.

Les retours ne seront pas pris au CBD, sauf cas exceptionnels (erreur d'édition par CBD, décès, transformation ...).

L'édition est faite par rapport aux listings des AS qui ont été retournés au Comité.

➤ Calendriers :

Le calendrier départemental a été édité par nos soins, pour la deuxième année consécutive, Le coût estimé s'est avéré plus important que prévu, environ 4500 €, faudra envisager dès cette saison une augmentation sur le prix des licences, sachant que les jeunes n'ont pas cette charge sur le coût des licences.

Les calendriers sont décidés par les secteurs, envoyés au CBD. La secrétaire fait la saisie informatique, puis renvoie aux secteurs cette première ébauche pour vérification.

Les erreurs trouvées sur calendrier, concernant les pages concours, ne sont pas imputables au Comité puisqu'un travail de vérification a été demandé en amont.

➤ Prix des Licences :

Une proposition est soumise au vote :

Augmentation de la colonne calendrier pour couvrir les coûts de fabrication

Création d'une colonne Mutualisation des frais d'arbitrage pour les concours officiels. Sont

concernés les fédéraux Simple, Double, Quadrette et Triple Féminin, Vétérans, AS 3&4 et Trophée de France (phase départementale). Suite aux diverses remarques des organisateurs concernant le nombre d'arbitres affectés et le coût de leurs missions, cette solution semble la plus appropriée pour avoir un arbitrage correct pour les compétitions menant aux Championnats de France. Solution déjà pratiquée par les comités voisins et par la fédération, qui donne entière satisfaction.

Pas de répercussion de l'augmentation AURA cette année.

Vote de la nouvelle grille de prix : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Martine Olivieri fait remarquer que nos licences Sport Boules ne sont pas chères par rapport à un autre sport.

➤ Fédéraux :

De nombreux incidents ont ponctué les fédéraux, ce sera mis à l'ordre du jour du congrès.

➤ Concours Qualificatifs :

Cette saison, l'inscription se fait directement sur le site du CBD07, Nicolas Desies du CBD26 a été d'une grande aide pour mettre en place le système, on le remercie. Ce système apparemment plait aux joueurs.

Gilbert Chaize regrette le manque de prise de points dans ces concours.

Gaby Hilaire répond que c'est le vœu de la majorité des joueurs, donc ça n'a pas changé.

Le souci actuel est de savoir qui s'occupe du suivi de ces compétitions, la secrétaire générale qui avait bien voulu s'en occuper la saison dernière ne reprend pas ce dossier.

Il lui est rétorqué que la commission fait les propositions, mais c'est au CBD de faire le travail.

Comité Bouliste de l'Ardèche 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS

A l'heure actuelle, on ne peut impacter cette charge de travail à la salariée, et les bénévoles sont trop peu nombreux, il faut trouver une solution pour envoyer les documents dans les sites organisateurs et pour le suivi des points.

Gaby Hilaire a déjà fait un travail conséquent en ayant préparé des tableaux, un RDV est pris au CBD le 19/09/2019 entre Gaby Hilaire, Alain Chanéac et toute personne susceptible de s'occuper des « qualificatifs ».

Faudra attendre le 20 septembre pour voir si au moins 8 équipes supplémentaires, il serait dommage de refuser des inscriptions, mais s'il y a moins de 8 équipes supplémentaires, c'est plus compliqué à organiser (répartition sur 3 sites, règlement à modifier, trouver un lieu ...)

➤ Fiches Points et Concours annulés :

Réel problème que les concours annulés et le CBD non averti (si arbitre problème encore plus grand, exemple de Villeneuve de Berg où un arbitre stagiaire s'est déplacé depuis Orange, le CBD a, par correction, payé les frais de déplacement), et pour les concours organisés les fiches points ne sont pas toujours remplies et envoyées au CBD.

Conséquence : des réclamations de joueurs qui voudraient leurs points, et une catégorisation faussée par ce manque de points.

Il faudra peut-être en arriver à lister ces AS qui ne font pas un travail correct, et leur imposer un arbitre fédéral (coût pour l'AS mais suivi du concours correctement réalisé).

➤ Congrès :

Il se tiendra à St Martin de Valamas le samedi 26/10/2019 accueil à 14h00.

Petit rappel : le choix du samedi ou dimanche est laissé à l'organisateur. On s'aperçoit que depuis quelques années cela se fait le samedi, il est avancé que c'est plus facile à organiser, au niveau salle et bénévoles.

Se pose le problème de la non-participation des AS : doit-on donner un avertissement ? Mettre des pénalités ?

Robert Bossy est pour la sanction sauf pour les AS inférieures à 10 licenciés.

Il est envisagé une amende de 50 €, à multiplier par 2 si récidive, Marc Valayer dit que cela doit être proposé au vote.

Après un long débat, il est décidé de soumettre au vote une grille d'amendes :

0 à 20 licences : 20.00 €

21 à 50 licences : 40.00 €

51 et + licences : 60.00 €

Si récidive on double l'amende

Vote de cette grille : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

Cela sera annoncé sur la convocation de l'Assemblée Générale du Comité, une table avec émargement et dépôt des licences sera à l'entrée.

Il est demandé une facturation directe par le CBD aux AS, pas de copie aux secteurs.

➤ Trésorerie :

Après l'arrêt des comptes, les documents seront à disposition du contrôleur aux comptes.

Gilbert Chaize demande une aide en remplacement de Jean-François Maurin.

Cette année, et exceptionnellement, Robert Bossy assurera ce travail de contrôle.

➤ Communication :

Didier Malclès parle du problème de communication, et si on ne communique pas plus, on va droit dans le mur. Il faudrait essayer de toucher un maximum de médias et parler des boules.

Il précise que les boules passent par une médiatisation, au travers de quelques belles équipes que nous avons en Ardèche et qui sont une vitrine.

Comité Bouliste de l'Ardèche 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS

➤ Jeunes :

Antony Stanco dit que c'est la « bérézina » chez les jeunes

Pas de commission, pas de structuration, difficile d'avancer dans le bon sens.

Tony demande à recevoir impérativement tous les résultats des jeunes, cela lui permet de juger et de proposer les stages.

Une formation initiateur bouliste (moniteur) est prévu à Lamastre les 28 et 29 Septembre 2019, et recyclage pour ceux qui ne pratiquent plus. Elle est composée d'une partie théorie, une partie terrain et une partie règlementation.

Également la semaine verte à Pont d'Ucel, organisée par le Conseil Départemental les 24,25 et 26 septembre. Elle touche le sport adapté, les collégiens et le sport santé. Les boules seront présentes et les ateliers animés par Tony Stanco, Claudine Peyrouse, Thierry Faure (diplômés) assistés de Jean-François Poirier et Karine Faure (détachement sur terrain le jeudi 26).

17 Octobre 2019 à St Chamond, journée Sport Adapté, 26 et 27 octobre en Isère AURA

➤ Féminines :

Le Fém Point AURA vient de se dérouler avec une excellente 2^{ème} place des ardéchoises.

Michel Aymard fait remarquer que lors de la présentation des équipes au fédéral à Joyeuse, la catégorie F3+ F4 a été oubliée, ce qui est dommage.

Au niveau des AS ¾ Féminines il y aura 9 équipes engagées la saison prochaine, ce qui montre l'intérêt pour cette compétition.

Les rencontres commenceront en octobre selon un calendrier établi qui sera communiqué très bientôt aux responsables d'équipes.

➤ Arbitrage :

Suite à la démission de Jean-Marc Ozil, Président des arbitres, c'est Claudine Peyrouse qui dit quelques mots sur l'arbitrage.

Il est à déplorer tout ce qui s'est passé cette année en Ardèche, manque de respect, des cartons, des organisateurs qui pleurent sur le coût de l'arbitrage et le nombre d'arbitres ... Comme il a été dit plus haut, la mutualisation règlera quelques problèmes lors des officiels.

Petit rappel : la désignation des arbitres se fait 2 fois par an, au comité, autour d'une table, où chaque arbitre se propose selon ses disponibilités.

Formation d'arbitres : la Commission Nationale de Formation a mis en place un processus de formation avec accompagnement des candidats, qui se décompose en 2 examens, le trad et le club. La première formation nouvelle formule a vu 1 nouveau candidat qui a réussi à son examen Trad, il va continuer avec la formation Club qui commence en Novembre (très certainement dans la Drôme).

En Ardèche, nous avons encore des demandes pour arbitre local, une session va être mise en place, un jour de semaine, car difficile de trouver un week-end libre pour lancer cette formation.

➤ Divers :

Trophée de France :

Comité Bouliste de l'Ardèche 2 Rue Vaucanson 07200 AUBENAS

Organisé par le Comité Ardèche, on peut regretter que tous les secteurs ne soient pas représentés dans l'organisation.

Mention +++ pour AEB Vals les bains et la Mairie de Vals pour leur engagement et leur soutien.

Concours :

Jean-Claude Sobczyk remarque qu'il y a trop de concours, souvent pas complets, voire annulés. Peut-être les concours vétérans en semaine coûtent un peu aux autres compétitions, c'est sans doute une raison d'autant plus que les concours loisirs ne prennent pas de points.

Bilan saison dernière :

A la demande de Didier Malclès qui s'étonne que le bilan n'a pas été fait, Alain Chanéac cite quelques excellents résultats obtenus par l'Ardèche, en particulier les titres de sous champions de France de l'équipe M1 Balazuc et F1 Faure. Sans oublier le titre de Champion de France du Club Féminin de St Victor. Michel Aymard rétorque qu'il est regrettable que ces filles-là ne participent pas à ce qui est organisé, par exemple le Fem'Point ou les AS.

Divers :

Didier Malclès revient sur la réunion, reprochant le manque d'énergie, et je cite : « on tournicote et on ne fait pas avancer le débat des boules, les boules c'est une vitrine avec quelques belles équipes, par exemple à Joyeuse avec une équipe M1, et cette année une équipe M2 et une M3 ... »

Jean-Claude Sobczyk répond que c'est une question d'argent, sans argent tu ne peux pas avoir ni M1, ni M2 et même pas M3 ...

Comparaison du nombre de licences avec la pétanque, qui a 10 fois plus de licenciés et une moyenne d'âge plus jeune.

 Levée de séance par Alain Chanéac à 21h35.